

MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

Le fonds de partage Antiokeia



Depuis **1935**



CARACTÉRISTIQUES

- Nom du fonds : Antiokéia
- Structure juridique : FCP de droit français
- Catégorie AMF : diversifié
- Durée de placement recommandée : 3 ans
- Valeur liquidative quotidienne
- Parts C (code ISIN FR0013123809) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Parts D (code ISIN FR0013123825) de distribution pour lesquelles le souscripteur s'engage à verser à l'Œuvre d'Orient sous la forme d'un don faisant l'objet d'un reçu fiscal 70 % du revenu distribué par le fonds
- Indice de référence composite : 80 % Euro MTS 1-3 ans et 20 % MSCI EMU Net Total Return
- Commission de souscription au fonds, commission de rachat, droits de garde : néant
- Frais de gestion : 1,2 % TTC annuels maximum dont 40 % reversés sous forme de don à l'Œuvre d'Orient jusqu'à 30 millions d'actifs net et 50 % au-delà
- Frais courants : 1,16 % TTC de l'actif net l'an*
- Frais d'entrée et de sortie : néant.

* Le chiffre communiqué est une estimation des frais de l'exercice. Il peut varier d'une année sur l'autre.

OBJECTIF DE GESTION

Antiokéia est un fonds commun de placement diversifié dont l'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur l'horizon de placement recommandé supérieure à la performance de l'indicateur composite (80 % de l'Euro MTS 1-3 ans, 20 % du MSCI EMU net total return) à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux. L'indice Euro MTS 1-3 ans est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Le MSCI EMU net total return est un indice composite, dividendes réinvestis, publié par MSCI qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro.

PRINCIPAUX RISQUES

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

- le risque de perte en capital,
- le risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« High Yield »),
- le risque de taux,
- le risque lié aux obligations convertibles,
- le risque action,
- le risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents,
- le risque sur titres subordonnés,
- le risque lié à la gestion discrétionnaire,
- le risque lié aux dérivés.

Le profil de risque détaillé de ce FCP est présenté dans son prospectus complet, consultable sur le site internet www.meeschaert-am.com

Profil de risque :

Risque plus faible				Risque plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Durée de placement recommandée : 3 ans

Informations à jour au 10/07/2020.



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du portefeuille d'Antiokeia est établie en fonction des opportunités de marché. Elle repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est investi dans le cadre d'un processus de sélection basé sur des critères éthiques (investissements réalisés en direct), et en fonction des opportunités de marché.

Le processus de sélection des valeurs (sauf pour les OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle) est effectué selon des critères éthiques. La sélection des valeurs éligibles pour le fonds s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés mais aussi d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne. Le fonds privilégiera des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable.

Cet OPCVM est investi soit en produits de taux, en direct (y compris convertibles) ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions, en direct ou par l'intermédiaire de parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20 % de l'actif net. Le risque de change sera maintenu en dessous de 10 % de l'actif net.

Le fonds peut être investi en produit de taux entre 65 % et 100 % de son actif net. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 100 % de son actif net.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

Les titres à caractère spéculatif («High Yield») sont autorisés dans la limite de 25 % de l'actif net.

Le fonds peut être investi en produit actions entre 0 % et 25 % de son actif net. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 10 % maximum de petites capitalisations).

Le fonds pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futures, options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques taux, actions ou change sans rechercher de surexposition.



LA RESPONSABILITÉ MORALE DES INVESTISSEMENTS

Le processus d'investissement est basé sur les critères éthiques de l'ISR et privilégie des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable.

Le respect de la dignité humaine

À la lumière de l'écologie humaine et du positionnement de la personne au centre de la vie sociale, économique et financière, la préservation de l'être humain et de sa dignité, la contribution à ses besoins, à son bien et à son épanouissement paraissent prioritaires.

Les critères classiques d'éthique sociale et sociétale

Sont identifiés les critères ISR (Investissement Socialement Responsable), ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise).

Les critères financiers

Le modèle économique sélectionné permet au gestionnaire de se positionner sur des thèmes porteurs et de suivre la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs fixés.

Le portefeuille est construit en fonction des convictions et peut rechercher une diversification sectorielle. L'analyse technique permet de s'assurer de la parfaite adéquation entre le niveau d'investissement et celui du marché.



Le fonds Antiokeia s'adresse aux entrepreneurs, aux particuliers et aux institutions désireux de rendre leurs placements utiles.

LA MOBILISATION D'ENTREPRENEURS FRANCAIS

Sous l'impulsion de l'Œuvre d'Orient, en partenariat avec Fondacio et avec l'aide de Meeschaert AM, des dizaines d'entrepreneurs européens de bonne volonté unissent leurs talents et leurs ressources pour donner à leurs pairs syriens et irakiens les moyens de remettre rapidement leur pays en état de marche. Constatant comme chacun, les enjeux immenses d'une immigration massive et désespérée vers l'Europe, ils savent parfaitement que ce qui est mené résolument là-bas aura un impact rapide et réel ici.

Leur engagement est personnel

Ils donnent de leur temps pour activer leurs réseaux et se retrouver pour réfléchir régulièrement tous ensemble aux initiatives économiques, technologiques et culturelles à mettre en place.

Leur engagement est collectif

Ils invitent leurs propres équipes à partager solidairement avec leurs interlocuteurs irakiens et syriens le meilleur des ressources technologiques et intellectuelles de leurs propres entreprises et activités.

Leur engagement est financier

Ils affectent pendant une durée suffisamment longue une partie de leur trésorerie disponible, personnelle ou de leurs entreprises (ou holding) à la constitution du fonds.

Un entrepreneur sait, par désir et par expérience, ce que l'espoir et la confiance peuvent générer. Il saisit parfaitement tout ce qu'oser implique. Il avance en s'attachant à mobiliser le meilleur des ressources disponibles. Il a conscience qu'une entreprise doit beaucoup à l'écosystème où elle grandit et que son impact déborde largement les murs de son activité.

UNE PARTICIPATION DES PARTICULIERS COMME DES INSTITUTIONS

Ses caractéristiques de gestion font d'Antiokeia un placement de fond de portefeuille, pour les particuliers comme pour les fondations, institutions ou congrégations. Il permet de plus de participer sur le long

terme à un financement pérenne de la reconstruction et de la relance de l'activité, conditions indispensables au retour des réfugiés et déplacés.



En souscrivant à Antiokeia, au travers des dons effectués à l'Œuvre d'Orient, vous pouvez notamment contribuer au financement de la reconstruction de la Syrie et de l'Irak.

LA RECONSTRUCTION DE LA SYRIE ET DE L'IRAK

COMMENT SOUSCRIRE

Antiokeia vise à contribuer au financement de logements, d'écoles ou de bâtiments destinés à des activités collectives en Syrie et en Irak par des entrepreneurs chrétiens d'Orient qui, comme en d'autres pays du Moyen-Orient, ont toujours été aux avant-postes de la vie politique, économique et sociale. Ils aiment et connaissent leurs pays. Ils savent, dans leur chair, le prix de la division, du repli communautaire, de l'obscurantisme et de la persécution idéologique.

Fort heureusement, nombreux sont ceux qui n'ont pas renoncé à rebâtir ce que la folie des hommes a détruit.

Dès que s'éloignera de l'Irak et de la Syrie la violence destructrice et stérile des combats, les entrepreneurs chrétiens de ces pays travailleront efficacement avec d'autres à leur reconstruction.

Souscription auprès d'une entité du groupe Meeschaert

En prenant contact avec Meeschaert AM (si vous représentez un institutionnel) ou Meeschaert Gestion Privée (si vous êtes un investisseur privé) pour procéder aux formalités administratives, vous bénéficierez notamment d'une exonération de droits de garde et d'un suivi fiscal annuel relatif à la distribution des revenus au profit de l'Œuvre d'Orient.

Souscription auprès de votre intermédiaire financier

Le prospectus du fonds Antiokeia accessible sur le site www.meeschaert-am.com permettra à votre établissement bancaire de le référencer pour vous le proposer à la souscription.

LE FONCTIONNEMENT DU PARTAGE

Les parts C et D, pour un soutien indirect

Meeschaert AM reverse sous forme de don une part significative (40 % des frais de gestion (1,2 % en TTC) jusqu'à 30 millions d'actifs net ; 50 % au-delà) de sa rémunération de gérant à l'Œuvre d'Orient. Cette contribution est transparente pour le souscripteur qui conserve ses revenus.

Si ce mécanisme n'ouvre pas droit à des avantages fiscaux pour le porteur de parts, la société de gestion peut profiter d'une réduction d'impôt selon les modalités prévues par le Code Général des Impôts.

La part D, pour un soutien supplémentaire

Outre le don d'une partie des frais de gestion par Meeschaert AM, le souscripteur reverse 70 % des revenus de son placement à l'Œuvre d'Orient bénéficiant ainsi des avantages fiscaux des dons.



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

Créé en 2016 par Meeschaert AM sous l'impulsion de l'Œuvre d'Orient, le fonds de partage est activement soutenu par Fondacio.

UNE ASSOCIATION DE TROIS PARTENAIRES



L'Œuvre d'Orient est une association de bienfaisance fondée en 1856 et régie par la loi

du 1er juillet 1901, entièrement consacrée à l'aide aux chrétiens d'Orient. Forte de 60 000 donateurs réguliers, l'Œuvre intervient dans 23 pays autour de trois missions : l'éducation (plus de 400 établissements scolaires, crèches, jardins d'enfants, orphelinats, écoles primaires et secondaires, centres professionnels, universités catholiques), la santé et l'action sociale (dispensaires, hôpitaux, institutions pour handicapés, maisons de retraite... où sont pris en charge plus de 3 millions de malades, de handicapés et de pauvres), et l'action pastorale et culturelle (bourses d'études aux futurs prêtres et religieuses, soutien des centres de formation, des bibliothèques...).



Meeschaert AM, s'inscrivant dans la démarche de

responsabilité sociétale globale du groupe Meeschaert depuis son origine, est un acteur reconnu pour son innovation dans la gestion ISR des fonds communs de partage et pour le développement de solutions sur-mesure ajustées aux demandes de ses partenaires.



Fondacio est un mouvement international, en mission dans une

vingtaine de pays. Sensibles aux enjeux du monde et désireuses d'y faire rayonner une spiritualité de l'amitié fondée sur l'Évangile, 3000 personnes participent régulièrement aux activités proposées et beaucoup d'entre elles sont envoyées en mission pour animer les projets, auprès de différents publics : jeunes, couples et familles, responsables dans la société, seniors et aînés, pauvres et personnes en situation d'exclusion.

Chaque année, plus de 100 000 personnes bénéficient des propositions de Fondacio : sessions de formation, programmes d'enseignement, rencontres favorisant l'écoute et le partage, temps de ressourcement spirituel ouverts à tous ou actions de solidarité.

De telles expériences ouvrent des perspectives nouvelles pour leur vie, dynamisent leurs relations, donnent du sens à leurs engagements personnels et à leurs actions dans la société.

Fondacio est reconnu par l'Église catholique (statuts canoniques) et est en lien avec les Églises orthodoxes et protestantes.

AVERTISSEMENT

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet www.meeschaert-am.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ». Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

Les informations concernant le fonds de partage Antiokeia sont issues du prospectus daté du 10/07/2020

A travers l'achat du papier - issu de sources responsables - sur lequel cette publication est imprimée, Meeschaert AM participe à la gestion durable des forêts.

CONTACT

Interlocuteurs dédiés aux CGP et Institutionnels

Meeschaert AM

- David Zerbib, Directeur Commercial
01 53 40 24 10 - dzerbib@meeschaert.com
- Anna Nejjar, Relations Partenaires
01 53 40 23 93 - anejjar@meeschaert.com

Interlocuteurs dédiés aux Organismes Sans But Lucratif (OSBL) et particuliers

Meeschaert Gestion Privée

- Charles Bienaimé, Directeur
01 53 40 20 20, cbienaime@meeschaert.com
- Sébastien Legravérend, Gérant Privé
01 53 40 20 20, slegraverend@meeschaert.com

La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux

Tél.: 05 56 01 33 50

Nice

Tél.: 04 97 06 03 03

Lille

Tél.: 03 28 38 66 00

Lyon

Tél.: 04 72 77 88 55

Marseille

Tél.: 04 91 33 33 30

Nantes

Tél.: 02 40 35 89 10

Paris

Tél.: 01 53 40 20 20

Strasbourg

Tél.: 03 90 07 70 90

Toulouse

Tél.: 05 61 14 71 00

www.meeschaert.com

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

GROUPE MEESCHAERT : PRINCIPALES ACTIVITÉS

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Gestion sous mandat
- Gestion conseillée
- Investissements immobiliers

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Fonds ISR et de partage


MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - TOUR MAINE MONTPARNASSE, 33 AVENUE DU MAINE 75755 PARIS CEDEX 15 TÉL. : 01 53 40 20 20 - S.A.S AU CAPITAL DE 125 000 € - R.C.S. PARIS 329 047 435 - WNAF 6430Z - SOCIÉTÉ DE GESTION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS SOUS LE N° GP-040 00025